

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80.111
Objet

Emprunt C.A.S.C.E. du
S.I.V.C.M. pour travaux
d'assainissement non
conventionnés.

(part de la Ville)

DATE DE CONVOCATION

14 août 1980

DATE D'AFFICHAGE

14 août 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

/ U F C

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt août

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, BOUCHET
DUFOUR, BUJARD, Mme TACQUET, MM. CABAL, BOULAN, DUFEL, BROTEAU,
BERLAND, COLLE, POUGET, MONTRON, PELLETIER, BOISARD, TAP,
MAURELLET

Excusés : MM. PAPEAU - GUICHAOUA

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. NAULIN par M. COLLE
TETARD par M. MONTRON

Absents : MM. LACHAUD par Me DUFOUR
POUMAILLOUX par M. BOUTET
VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par délibération du 13 novembre 1978, le Conseil
Municipal s'est engagé à rembourser chaque année au S.I.V.C.M.
pendant 17 ans, à compter de 1978, la somme de 52 358 F,94
représentant la part en annuités d'un prêt de 1 200 000 F
pour la réalisation de travaux d'assainissement.

Par lettre du 6 août 1980, Monsieur le Président
du S.I.V.C.M. nous a informés qu'à partir de 1980, en raison
de l'établissement d'un budget annexe de l'assainissement,
cette annuité ne pourra être mise en recouvrement par voie
de fiscalité syndicale.

Cette somme sera donc mise en recouvrement sur
le budget de la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la proposition de Monsieur le Président du S.I.V.C.M. en
date du 6 août 1980,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 13 août 1980,

D E C I D E :

- d'inscrire la somme de 52 358 F,94 représentant la part en
annuités d'un prêt de 1 200 000 F au B.S. 1980, chapitres
925 et 930.

./....

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, messieurs les membres présents.

Pour copie conforme,

Pour le Maire,
le Premier Adjoint,



J. P. FABER

